

Infos mensuelles aux producteurs-trices sur les décisions de l'Interprofession du lait (1-2025)

Suite à la décision de l'IP Lait prise en novembre 2024 concernant les valeurs de référence pour les mesures d'allègement du marché de la graisse lactique, la situation est la suivante:

- **Évaluation du marché:** Les stocks de beurre congelé étaient de 4429 t fin 2024. De la semaine 39/2024 à la fin de l'année, la production de beurre a été nettement inférieure à celle de l'année précédente (-100 t/sem.). Depuis, les stocks de beurre évoluent latéralement, notamment en raison des mesures prises (sem. 4/25: 4455 t), et la production de beurre reste nettement inférieure à celle de l'année précédente (env. -30 t/sem.). Si cette évolution se poursuit, nous nous retrouverons fin mars 2025 avec un stock légèrement plus élevé, mais non critique, d'environ 4000 tonnes. Dans l'ensemble, l'évolution du marché est légèrement positive (exportation de fromage, production de fromage, trafic de perfectionnement, etc.) Des interrogations subsistent concernant la quantité de lait en 2025 (fourrage, maladie de la langue bleue, influence de la fièvre aphteuse en Allemagne, etc.)
- **Commission Marché du beurre IP Lait:** La commission a décidé de la «phase II» pour la période allant de mars à juin 2025, c'est-à-dire certainement pas de «lait C».
- **Allègement du marché:** Entretemps, certains acteurs du marché se sont mis d'accord sur l'exportation de 2000 t de crème (quota UE) et de 680 t de beurre. Au total, cela représente environ 1655 t d'équivalents beurre qui partent à l'exportation et désengorgent le marché suisse. Aucune autre mesure d'allègement du marché n'est prévue pour le moment.